

---

Renvoi au comité d'instruction publique du poème lyrique sur la mort de Le Peletier de Saint-Fargeau composé par le citoyen Maréchal, curé abdicataire, en annexe de la séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité d'instruction publique du poème lyrique sur la mort de Le Peletier de Saint-Fargeau composé par le citoyen Maréchal, curé abdicataire, en annexe de la séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 345;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1962\\_num\\_84\\_1\\_34805\\_t1\\_0345\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34805_t1_0345_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Philosophe ennemi de toute tyrannie  
 Tu jouis maintenant de cette liberté  
 Qui, seule ennoblissant le fardeau de la vie,  
 Rapproche les humains de la divinité.  
 Que ton ame, en partant, montra d'égalité !

Et que ton sort est désirable !  
 Plein de la même fermeté,  
 Que ne puis-je aussi, sage aimable,  
 Par une conduite semblable  
 Obtenir l'immortalité !

## ENVOI

De ces vers nés dans la douleur  
 Daignez agréer l'humble hommage  
 Des mains de leur timide auteur  
 Qui, dégagé de l'esclavage  
 Des préjugés et de l'erreur,  
 Ose vous offrir une image  
 De son civisme et de son cœur.  
 Humiliés par le malheur,  
 Allez enfans de ma tristesse,  
 Allez, montrez vous sans frayeur :  
 Le sénat sur votre faiblesse  
 N'exercera point de rigueur :  
 Malgré la fortune ennemie,  
 Malgré sa jalouse fureur,  
 Ami des enfans du génie  
 Il en est le dieu protecteur.

Renvoyé au comité d'instruction publique par  
 celui des pétitions (1).

## IV

[Pétition des élèves de la section de Mutius Scævola. S.l.n.d.] (2)

« Citoyens législateurs,

Élèves de la section de Mutius Scævola, dirigés par le citoyen Perrin, nous avons consacré le décadi dernier à planter à la porte de notre instituteur, l'arbre de la Liberté; cet arbre sacré, immortel comme la République; nous avons placé dans la salle de nos instructions les bustes de Marat et le Pelletier, ces célèbres martyrs de la Liberté qui nous apprendrons à renfermer nos intérêts dans l'intérêt public, à verser notre sang, à nous dévouer, à nous sacrifier, à nous immoler pour le salut de la Patrie. Notre section, les sections voisines, les sociétés populaires, une foule immense ont honoré de leur personne cette fête, cette cérémonie civique, aux acclamations d'une multitude infinie.

Si nous osons entrer aujourd'hui dans ce sanctuaire auguste, dans ce temple de la Justice, si nous osons interrompre vos grandes discussions et dérober un instant à vos délibérations sublimes, si précieuses à l'humanité, c'est pour solliciter auprès de vous une grâce spéciale qui nous tient à cœur et que nous attendons de votre bienfaisance. Nous vous conjurons de nous accorder le buste de l'illustre Bara, ce jeune héros que nous ne cessons d'admirer, que nous prenons

(1) Mention marginale datée du 17 pluv. et signée Jay.

(2) Pétition reçue par Vadier, président qui a noté : « A lire pour la correspondance de demain 17 pluviôse ». A-t-elle été lue ? Le P.V. n'en fait pas mention, mais il semble que oui et l'insertion au B<sup>1</sup><sup>a</sup> aurait été votée.

pour modèle et dont nous voulons suivre les pas et les vestiges.

Nous vous demandons aussi la prompte organisation des écoles primaires où nos yeux s'ouvriront à la lumière et se dégageront des prestiges du fanatisme et de la superstition. Nous vous demandons encore des livres élémentaires où nous puiserons l'amour de la Patrie, les principes de la sagesse et de toutes les vertus.

Citoyens législateurs, notre reconnaissance sera éternelle pour tant de bienfaits. Vos noms resteront gravés dans nos cœurs et passeront à la postérité. Vos travaux étonnants nous jettent dans l'enthousiasme. Le feu sacré de la Liberté nous enflamme : nous ne respirons (sic) qu'à devenir des Bara ou des Scævola; nous ne sommes pas seulement 300 jeunes gens coalisés contre les despotes. Tous les jeunes François vous annoncent par notre faible voix qu'ils ont conjuré leur perte et qu'ils leur déclarent une guerre éternelle : Nos bras encore débiles les terrasseront, les extermineront, tous purgeront l'étable d'Augias.

Quel spectacle attendrissant ! La raison triomphante de toutes parts, les tyrans chancellent sur leur trône, leur dernière heure est sonnée; nos armées volent de victoire en victoire, font respecter l'étendard tricolore sur terre et sur mer. Le tonnerre sans-culotte gronde, mugit, les éclairs brillent au loin, la foudre répand partout l'alarme et la consternation; ces puissances liguées contre nous qu'on nous disoit si formidables sont abattues, se prosternent à nos pieds, nous tendent des mains suppliantes. C'en est fait. La Montagne sainte va leur dicter des lois pour notre bonheur et celui de toutes les nations : oui cette Montagne pure et sans tache, cette Montagne si injustement calomniée, cette Montagne toute rayonnante de gloire ne couronnera ses glorieuses entreprises qu'en donnant la paix à l'univers entier.

C'est dans ce moment de félicité générale que (un mot illisible) règnera, les arts fleuriront, les sciences seront en honneur, la philosophie étendra son empire, portera ses conquêtes d'une extrémité du monde à l'autre. Les peuples divers ne formeront plus qu'un seul peuple, l'on ne reconnoitra plus d'autres idoles que la liberté et l'égalité; « l'union, la fraternité » sera la seule devise de tous les mortels, et nous autres tendres rejetons, nous allons recueillir avec gratitude le fruit de vos sueurs et des braves sans-culottes. Nous touchons au port; nous allons entrer dans la terre promise que nous contempons déjà de la cime de cette Montagne toute lumineuse. Vive la Montagne, Vivent les sans-culottes, Vive la République ! (1).

## V

[Le c<sup>n</sup> Mittié fils, à la Conv. Marseille, 27 niv. II] (2)

« Citoyens représentants,

Je vous ai déjà fait hommage des premiers numéros de mon journal intitulé *Journal de*

(1) C 292, pl. 938, p. 14.

(2) F<sup>17A</sup> 1009<sup>A bis</sup>, pl. 1, p. 1939. Pièce jointe intitulée « La prise de Toulon », fait historique en un acte et en prose, broch. impr. in-8°, 27 p.